

HAUT-COMMISSARIAT DE L'AFRIQUE EQUATORIALE FRANÇAISE

SERVICE DE COORDINATION DES AFFAIRES ECONOMIQUES ET DU PLAN

BUREAU CENTRAL DE LA STATISTIQUE ET DE

LA MECANOGRAPHIE.

ENQUETES STATISTIQUES

STRUCTURE DE MENAGES

DANS L'AGGLOMERATION D'OUENZE

(1957)

30079

STRUCTURE DE MENAGES DANS L'AGGLOMERATION D'OUENZE

-----000-----

I-1- L'AGGLOMERATION D'OUENZE -

Regroupant les quartiers 7,8,13 et 14 du "village" de POTO-POTO, l'agglomération d'OUENZE comprend 25.233 habitants (résultats du recensement de 1956) répartis en 685 îlots topographiquement différenciés et de superficie moyenne d'une quarantaine d'ares. Le nombre moyen d'habitants par îlot est de 37, mais il convient de remarquer que bon nombre d'îlots périphériques du Nord sont lotis, mais encore inhabités. On peut estimer à 6 ou 7.000 le nombre de ménages africains demeurant à OUENZE. La répartition des habitants par groupes d'âge donne :

- 1 an	1-4 ans	5-9 ans	10-14 ans	15-19 ans	20-29 ans	30-39 ans	40-49 ans	50-59 ans	60 et plus	Non décl.	ENSEM- BLE
859	3242	2550	1650	2750	6509	4760	1660	461	119	673	25.233
3,4%	12,8%	10,1%	6,5%	10,9%	25,8%	18,9%	6,6%	1,8%	0,5%	2,7%	100,0%

Les moins de 15 ans représentent près de 33% (le tiers) d'une population très jeune dont l'âge moyen atteint à peine 22 ans.

La répartition selon les principaux groupements ethniques montre qu'il y a à OUENZE, 21% de BALALI (46% avec les BACONGO et les BASSOUNDI), 12% de M'BOCHI, 15% de BATEKE (24% avec les KOUKOUYA, les ALIMA et les BANGANGOULOU), un peu plus de 3% de BABEMBE.

Le déséquilibre de sexes à OUENZE est de 124 hommes ou garçons pour 100 femmes ou filles: il correspond exactement à la moyenne rencontrée à POTO-POTO.

On se trouve ainsi en présence d'une population constituée par des éléments jeunes, nouvellement installés, vivant peut-être dans un milieu assez artificiel, étant donnée l'implantation trop récente des ménages venus de brousse et la position assez excentrique des quartiers composant l'agglomération.

Sur cette zone urbaine, rapidement décrite, avait été prévu le lancement d'une enquête alimentaire et budgétaire, de concert avec le service de la Nutrition du Secteur Général d'Hygiène Mobile et de Prophylaxie. Auparavant, un examen clinique de la population avait été effectué par le médecin nutritionniste: c'est en partie la raison pour laquelle le choix d'un travail de ce genre se fixa sur OUENZE dont les îlots constituèrent le champ complet de l'enquête.

...../.....

I-2- BUT D'UNE ENQUETE SUR LA STRUCTURE DES MENAGES -

L'objectif recherché par l'étude préparatoire d'ilôts était la détermination des concessions ou clôtures qui les constituaient, de la distribution topographique, de leurs limites, du groupe ethnique de leurs chefs ou responsables. Dans chaque ilôt observé, le schéma complet des concessions numérotés devait fixer l'implantation géographique d'un premier mode de groupement social.

L'analyse des ménages dans la concession représentait le second point du travail préliminaire: l'existence de cuisines communes à plusieurs ménages, la distribution des ménages selon la taille et les diverses imbrications familiales, budgétaires, alimentaires ou autres, le dénombrement des cuisines et des budgets, telles en étaient les principales étapes.

En outre, un recensement socio-professionnel des membres de chaque ménage budgétaire à partir d'une liste détaillée devait servir de base à l'étude envisagée.

I-3- LANCEMENT ET EXECUTION PRATIQUE DE L'ENQUETE -

On effectua le tirage au sort de cinq ilôts sur les 685 de l'agglomération d'OUENZE. La disposition sur le plan des ilôts retenus est donnée par le schéma de la page 7 .

Il fut ensuite procédé à la reconnaissance des lieux d'habitation et la prise de contact avec la population résidant habituellement dans les clôtures ou les concessions des cinq ilôts se fit progressivement, à des heures de la journée où il était possible de voir et d'interroger le plus grand nombre d'habitants présents.

La liste des membres de chaque ménage fut remplie par un contrôleur européen aidé d'enquêteurs nouvellement formés et tous les renseignements demandés furent complétés, sans que des difficultés particulières se fussent présentées au cours des interrogatoires.

L'effort d'investigation se porta essentiellement sur les ménages d'au moins deux personnes, les ménages de célibataires présentant un intérêt moindre, en raison de leur particularité.

L'enquête se poursuivit du 10 au 20 Avril 1957 et permit d'aboutir aux résultats qui suivent.

I-4- STRUCTURE SOCIO-DEMOGRAPHIQUE DE LA POPULATION DES ILOTS -

Les cinq ilôts étudiés: ilôt 84 du quartier IX, ilôt 86 du quartier VIII, ilôt 121 du quartier VIII, ilôt 174 du quartier VIII, ilôt 182 du quartier IX ont donné lieu aux résultats socio-démographiques qui suivent.

I-4-a- Résultats d'ensemble par ilôt (tableau I)

Pour l'ensemble des cinq ilôts on constate :
- qu'il y a en moyenne: 48 personnes par ilôt (21 âgées moins de 15 ans et 27 âgées de 15 ans et plus).

...../.....

- que sur 100 habitants, 24 sont des personnes actives de quinze ans et plus (à l'exclusion des vendeuses au tas, des retraités ou des chômeurs), 5 des vendeuses au tas, 10 des hommes chômeurs ou oisifs, 17 des femmes sans profession, 44 sont des enfants de moins de quinze ans.

- qu'il y a en moyenne 4 habitants par case et près de 5 habitants par ménage budgétaire.

- qu'un habitant sur deux en moyenne est de race BACONGO ou BALALI, un habitant sur cinq de race BATEKE (KOUKOUYA compris).

I-4-b- Structure par groupes d'âge et situation de famille (tableau II)

Sur 100 personnes dénombrées, 61 étaient célibataires (dont 44 de moins de quinze ans et 17 de plus de quatorze ans), 15 mariées civilement, 21 mariées coutumièrement, 3 veuves ou divorcées.

On a relevé 132 hommes et garçons pour 100 femmes et filles. Pour les moins de quinze ans le déséquilibre des sexes n'est que de 114 garçons pour 100 filles.

La pyramide des âges ci-jointe donne une idée précise de la structure actuelle de la population des cinq îlots: on constate l'importance relative des moins de 15 ans (44% de l'ensemble), l'absence de vieillards (pas de personne âgée de 60 ans et plus), la prédominance chez les adultes des personnes âgées entre 20 et 30 ans qui représentent les 2/5 des plus de 15 ans.

I-4-c- Structure socio-professionnelle de la population (tableau III)

Nous donnons dans le tableau III le détail des professions de la population des plus de 14 ans: on constate une grande diversité des métiers. Parmi les salariés 16 font partie du secteur public, 10 font partie du secteur privé, 5 sont des gens de maison, 19 hommes sont des artisans ou des commerçants, 7 sont des apprentis.

Sur 100 personnes de plus de 14 ans, il y a : 19 salariés, 4 gens de maisons, 14 artisans et commerçants, 5 apprentis, 9 vendeuses au tas, 18 hommes chômeurs ou oisifs, 31 femmes sans profession (se consacrant à leur activité de ménagères).

I-4-d- Niveau d'instruction de la population (tableau IV)

On constate en premier lieu un nombre important d'illettrés (49% de l'ensemble des plus de 4 ans): Sur 100 hommes de 15 ans et plus, 41 sont illettrés, sur 100 femmes de 15 ans et plus, 85 sont illettrées. L'analphabétisme de la population d'OENZE s'explique en grande partie par l'origine récente du peuplement de l'agglomération; les hommes et femmes venus de brousse n'ont guère l'occasion de fréquenter l'école au cours de leur enfance et ou de leur adolescence. Par contre sur 94 enfants âgés de 5 à 15 ans, par conséquent d'âge scolaire, 29 seulement sont illettrés (soit moins du tiers: garçons 22%, filles 41%). Le milieu urbain exerce donc une action incontestable sur le niveau scolaire des enfants.

..../.....

Parmi les hommes de plus de 14 ans qui ont une instruction (59% des hommes) un cinquième est constitué par des débutants (sachant à peine lire), un dixième par d'anciens élèves ayant suivi le cours préparatoire des écoles primaires, trois cinquièmes par d'anciens élèves des cours élémentaire et moyen, un dixième par d'anciens élèves certifiés ou ayant suivi les classes de sixième et cinquième de l'enseignement secondaire. Chez les femmes, on note 4 du niveau débutantes, 3 du niveau cours élémentaire, 1 du niveau cours moyen. Le niveau scolaire des adultes est naturellement fonction de leur âge, puisque sur 10 hommes de 15 à 30 ans, 8 ont reçu une instruction scolaire, alors que sur 10 hommes de plus de 30 ans, 3 seulement ont reçu une instruction scolaire.

Il existe en outre une étroite corrélation entre la profession et le niveau d'instruction: c'est ainsi que les hommes possédant leur certificat d'étude ou ayant suivi les classes de 6ème et 5ème sont tous des employés de l'administration ou du secteur privé.

I-5- ETUDE DES MENAGES DANS LES ILOTS -

L'étude des groupements sociaux constitués par les ménages a été effectuée à partir des notions importantes de budget et de cuisine.

Le problème consistait à délimiter les ménages budgétaires et les ménages alimentaires vivant dans les îlots.

La notion de ménage budgétaire se rapporte à l'ensemble des personnes vivant habituellement en commun (dans le même logement) sous l'autorité d'un même responsable et participant directement au budget du ménage. Les trois conditions: unité de logement, unité d'autorité, unité de budget sont indispensables pour décider si une personne fait ou non partie d'un ménage budgétaire. En général chacun des membres qui contribue au revenu du ménage accepte d'aliéner au profit des autres personnes tout ou partie des gains que son travail lui aura procurés: les dépenses d'alimentation seront ainsi souvent effectuées par le même individu pour le compte des autres; la plus grosse part des revenus sera remise au chef de ménage qui par la suite répartit leur utilisation dans l'intérêt des divers membres. Il s'agit donc de la notion classique de ménage comme on la rencontre dans les pays évolués. Un pensionnaire nourri par le ménage ne pourra en général être considéré comme faisant partie du ménage, à moins qu'il ne soit habillé et ne reçoive de l'argent pour son entretien grâce au revenu du ménage. Un vieux parent à charge fera naturellement partie du ménage. Une personne de passage pour quelques jours dans le ménage ne sera pas considérée comme membre etc...

Plus complexe se présente à nous la notion de ménage alimentaire il s'agit de l'ensemble des personnes qui prennent habituellement leur repas en commun. En réalité une précision supplémentaire s'impose: les repas doivent provenir d'une même cuisine, c'est-à-dire doivent être préparés au même lieu et au même moment. Les rationnaires d'un même ménage alimentaire seront ainsi reliés à la même cuisine et leur dénombrement devra tenir compte de cette condition fondamentale. On comprend généralement dans le ménage alimentaire: l'ensemble des membres d'un ou de plusieurs ménages budgétaires à cuisine unique et les pensionnaires nourris et logés par l'un de ces ménages et participant aux mêmes repas que les membres habituels. Les invités ou les visiteurs qui prennent des repas dans le ménage sont naturellement considérés comme rationnaires, mais ils ne font en aucun cas partie du ménage alimentaire car leur présence n'y est guère habituelle.

...../.....

En ce qui concerne les cinq îlots de l'agglomération d'OUENZE, le tableau V a mis en évidence la répartition des ménages (budgétaires) selon leur taille et la catégorie socio-professionnelle du chef de ménage (voir histogramme des ménages). La taille moyenne d'un ménage est voisine de 5 personnes (4,73): dans le cas de ménages de salariés du secteur public elle est de 4,8; de ménages de salariés du secteur privé de 4,4; de ménages d'artisans ou de commerçants de 4,5; de ménages de sans travail de 5,2. Au total 72% des habitants font partie de ménages dans lesquels le chef de ménage travaille (38 ménages sur 51).

A partir du dénombrement des ménages budgétaires, on a tenté une représentation graphique pour chaque îlot de l'implantation géographique des ménages. Sur les 5 schémas ci-après on a mis en évidence les résidents dans chaque case appartenant à un ménage: ont été distingués par des signes conventionnels, les hommes et femmes de 15 ans et plus contribuant ou non au revenu de la famille, ainsi que les garçons et filles de moins de 15 ans. Le lien des membres d'un ménage avec leur chef a été mis en évidence par des traits. Les ménages budgétaires seuls ont été retenus; mais pour chacun d'eux on a décrit sa relation avec une cuisine par une flèche partant du chef de ménage et aboutissant à la cuisine.

a) Répartition des cases habitées selon le nombre de personnes par case.

Total	1pers.	2pers.	3pers.	4pers.	5pers.	6pers.	7pers.	8pers.	9pers.	10pers.	11pers.	12pers.
57	6	13	9	7	5	6	3	3	4	-	-	1

Il y a en moyenne près de 4 personnes par case. On constate que 39 ménages demeurent chacun dans une case, que 8 ménages demeurent chacun dans 2 cases, que 4 ménages demeurent dans 2 cases (deux dans chaque case).

b) Sur 51 ménages, 9 ne justifient d'aucune ressource (les personnes en âge de travailler n'ont actuellement aucun emploi rémunéré): ces 9 ménages groupent 40 personnes (20 âgées de moins de 15 ans, 20 âgées de 15 ans et plus). Les 42 autres ménages qui groupent 201 personnes justifient de ressources par l'intermédiaire de 60 de leurs membres: ces ressources profitent donc à 141 personnes à charge complète (87 moins de 15 ans, 54 de 15 ans et plus).

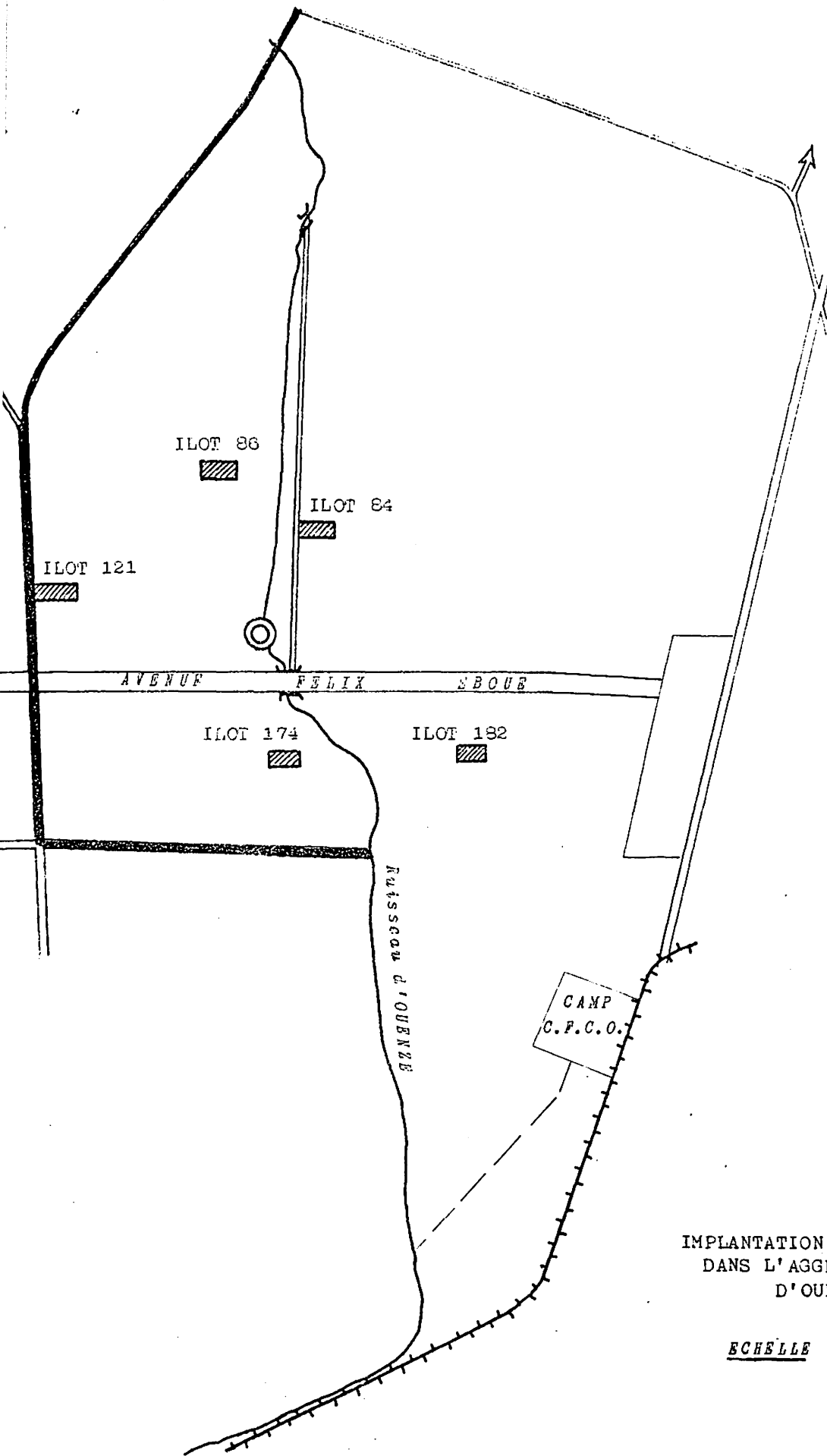
c) On a relevé seulement deux cas où plusieurs ménages budgétaires participaient à la même cuisine et formaient ainsi un même ménage alimentaire. Ces cas se sont présentés dans l'îlot 174 (Rue MAYAMA: N°142 et 146): 3 ménages budgétaires constituant un seul ménage alimentaire, 2 ménages budgétaires constituant un seul ménage alimentaire. Ainsi, la notion de ménage budgétaire de type évolué est la règle presque générale à OUENZE: le phénomène de détribalisation est en partie responsable de cette évolution sociale; il faut tenir compte également de la grande jeunesse de la population (âge moyen: 18 ans et demi). Les ménages d'OUENZE sont des groupements de jeunes qui ont rompu avec les traditions ancestrales et ont calqué leur structure et leur existence matérielle sur celles des ménages évolués: ce fait est caractéristique d'une population urbaine "évoluante".

...../.....

I-6- CONCLUSION DE L'ETUDE -

L'examen de la structure des ménages dans les cinq îlots d'OUEZENNE a donc permis de mettre en évidence l'existence presque générale de groupements sociaux analogues aux nôtres. Le ménage africain en milieu urbain, et ceci peut être généralisé pour les centres de BRAZZAVILLE, POINTE-NOIRE, DOLISIE, LIBREVILLE, PORT-GENTIL et même BANGUI, est particulièrement individualisé: ce caractère évolutif de la famille sortie du clan et dépouillée de ses liens tribaux se traduit par une identité entre ménage budgétaire et ménage alimentaire; le groupe qui relève d'un même budget, en règle générale, est attaché à la même cuisine.

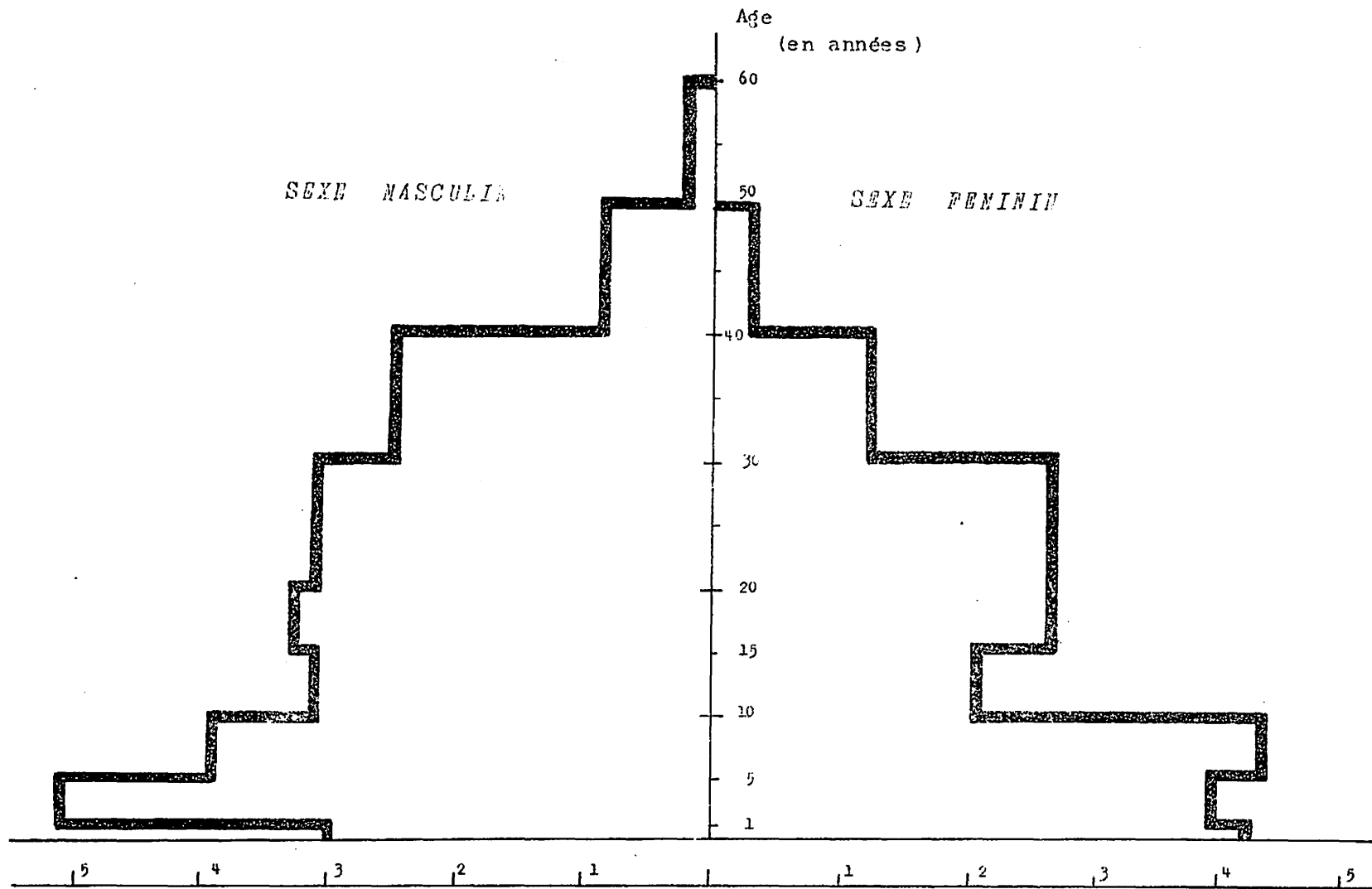
Au terme de notre étude, on devra tenir compte de cette constatation dans les enquêtes sur les budgets de familles qui seront entreprises ultérieurement en milieu urbain. La population des centres, obéit à un processus d'évolution sociale dans lequel l'association des individus ne suit plus la règle du clan, tend au contraire à s'en détacher pour se constituer en cellule budgétairement autonome. Les normes économiques reprennent ainsi le dessus sur les structures sociales traditionnelles: elles tendent néanmoins à s'adapter à la mentalité africaine, notamment en matière de répartition des revenus. Force est de constater que les charges sociales du groupe sont souvent supportées, selon une équité toute communautaire, par les individus bénéficiaires de revenus: ce nivellement des ressources au profit de tous, dont le caractère anti-économique apparaît manifeste, représente en quelque sorte, la revanche de la tribu sur le système moderne d'évolution.



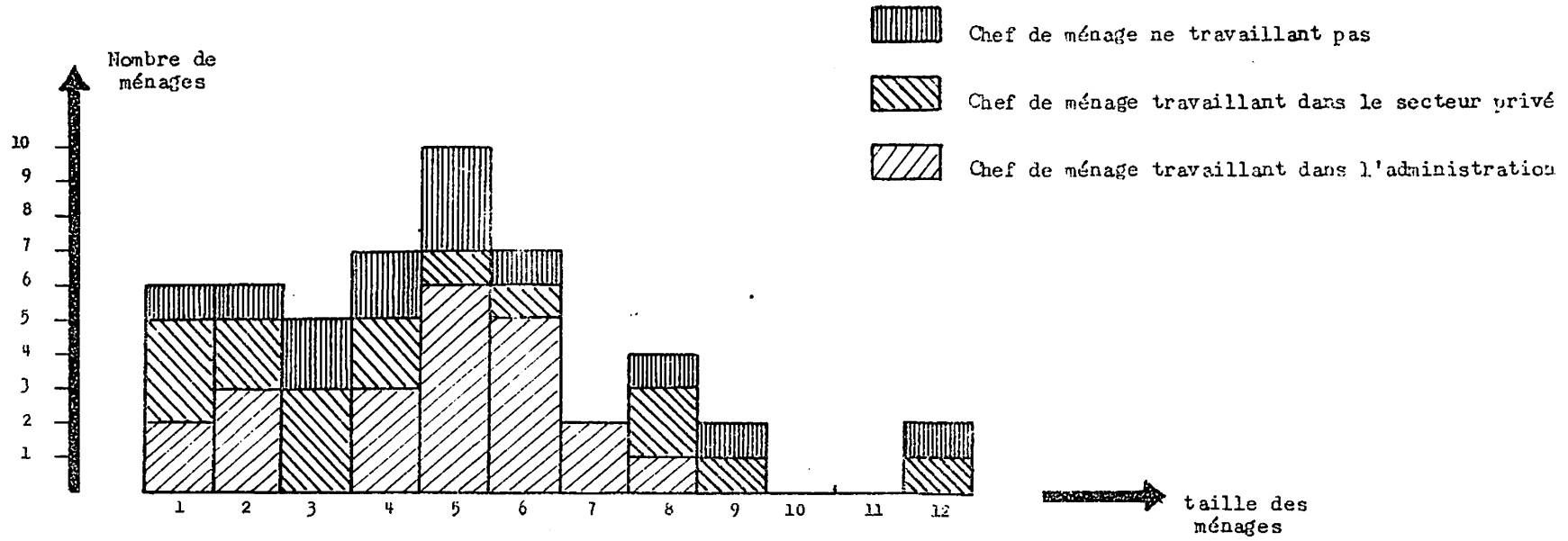
IMPLANTATION DES 5 ILOTS
DANS L'AGGLOMERATION
D'OUENZE

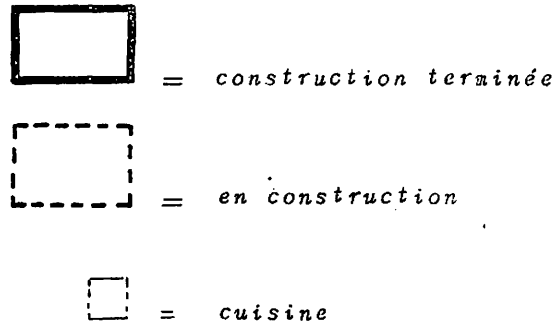
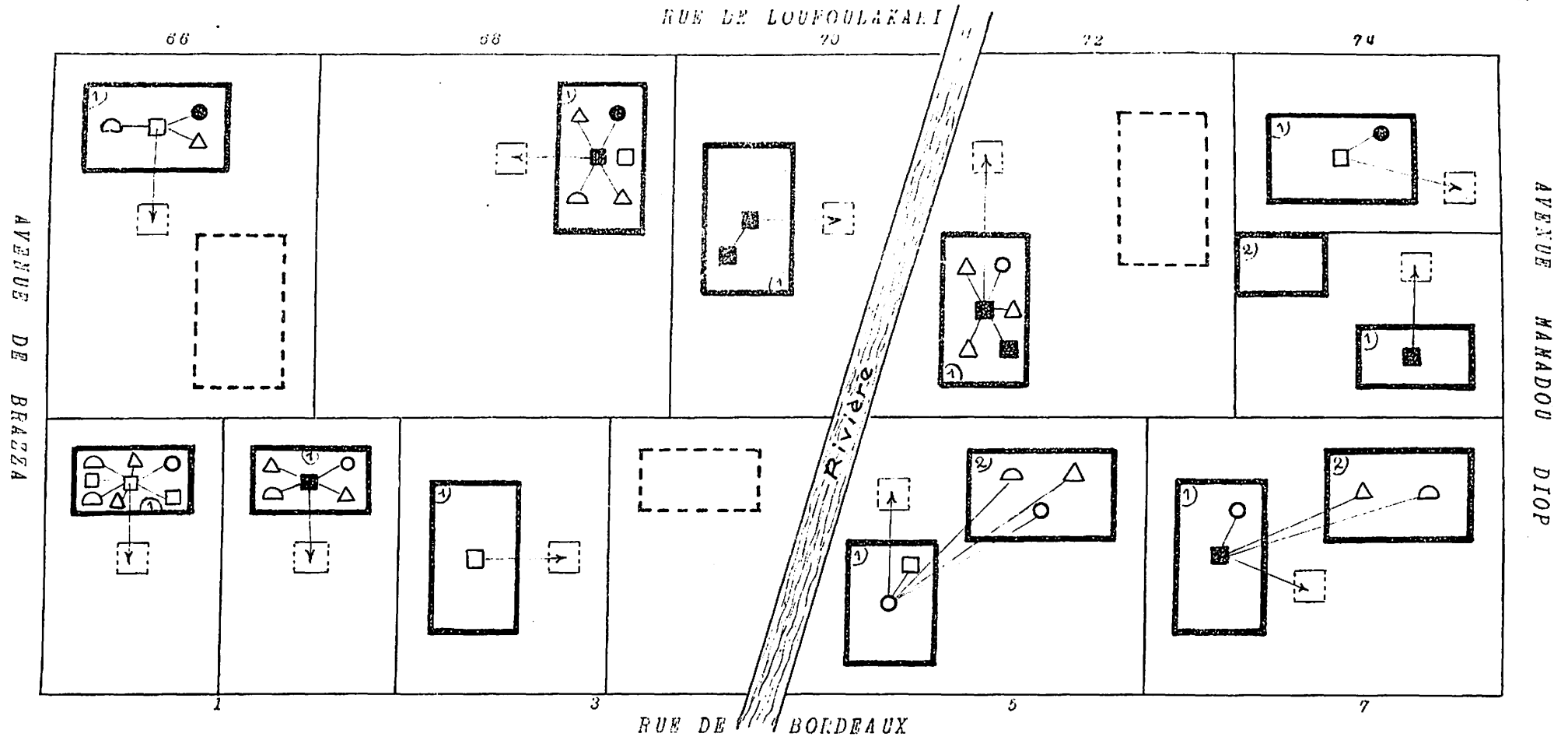
ECHELLE 1:15.000^e

PYRAMIDE DES AGES DE LA POPULATION DES ILOTS





HISTOGRAMME DES MENAGES




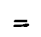


Contributeur au revenu de la famille


 = HOMME


 = FEMME

Moins de 15 ans

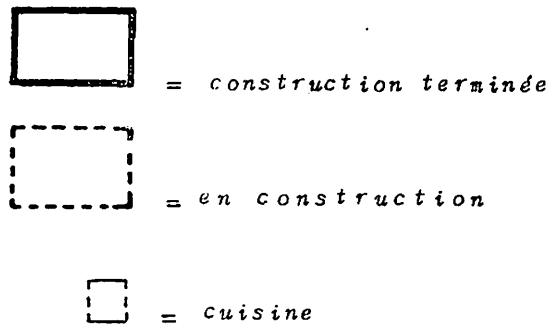
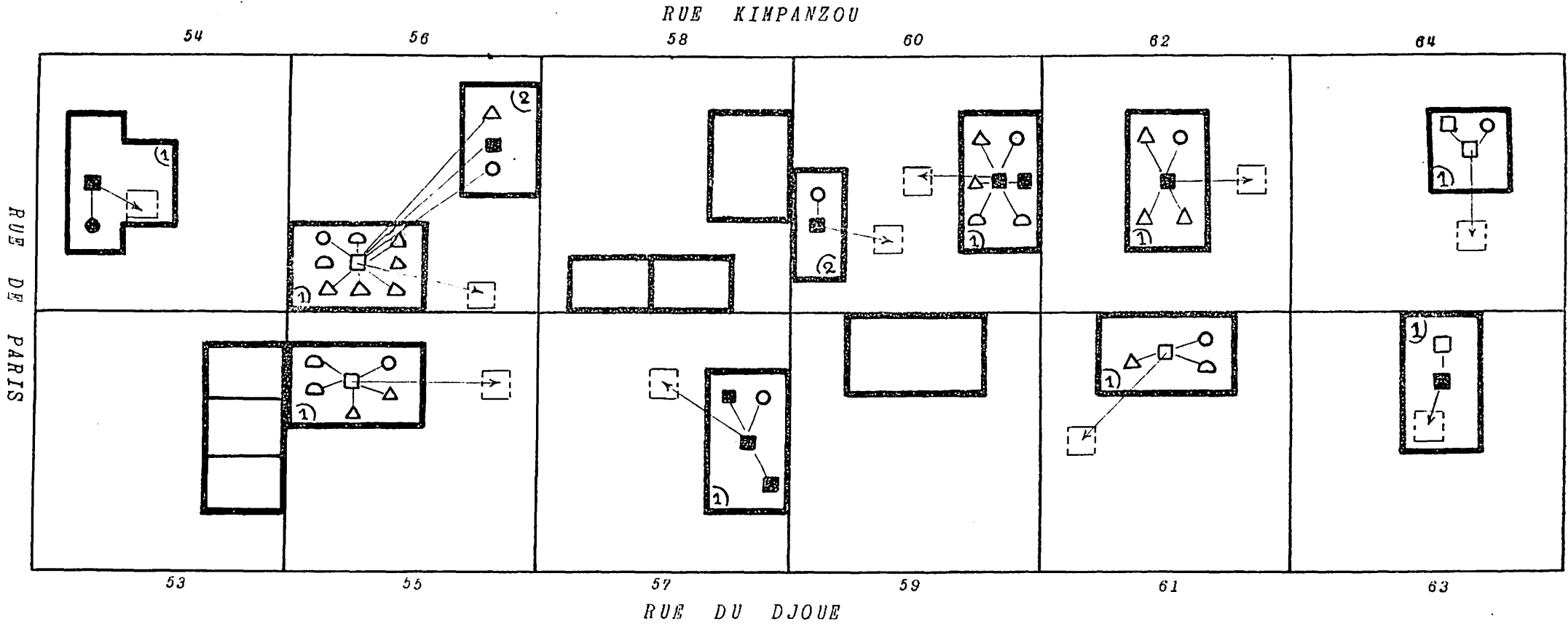
 = garçon
 = fille

Ne contribuant pas au revenu de la famille

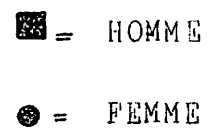
 = HOMME

 = FEMME

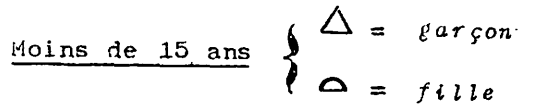
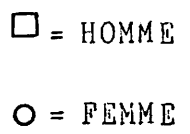
ILOT 121



Contribuant au revenu de la famille



Ne contribuant pas au revenu de la famille



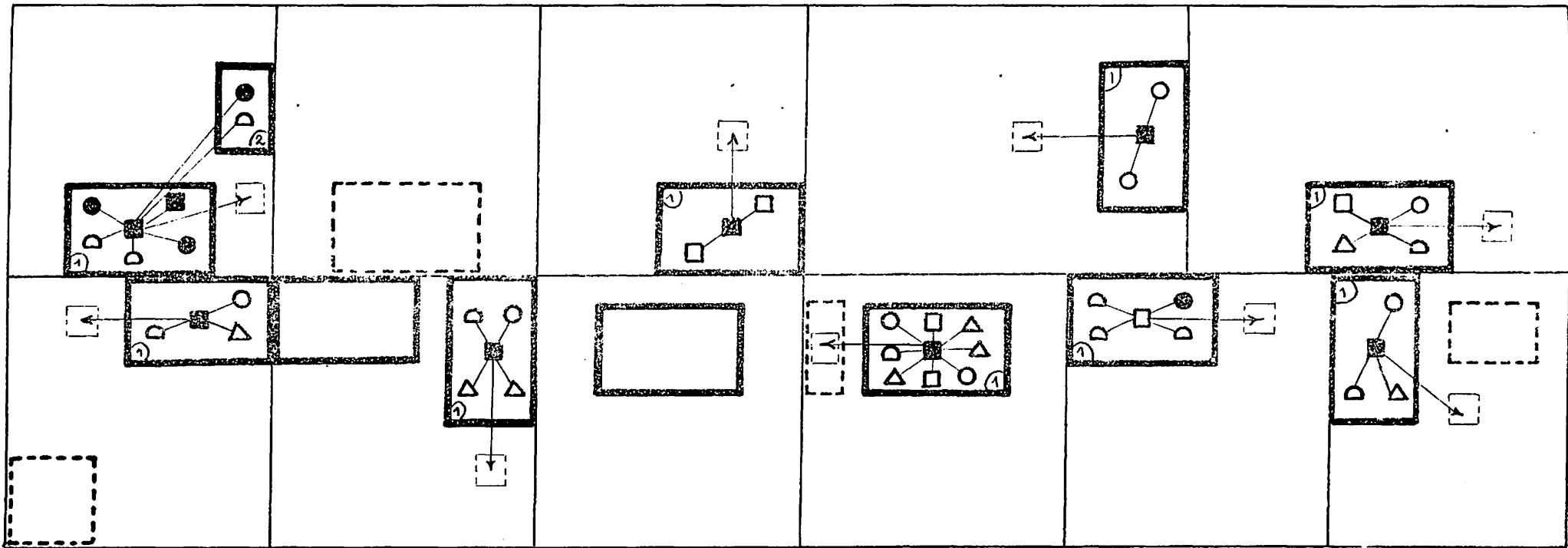
— ILOT 86 —

RUE DE BANGUI

92 94 96 98 100

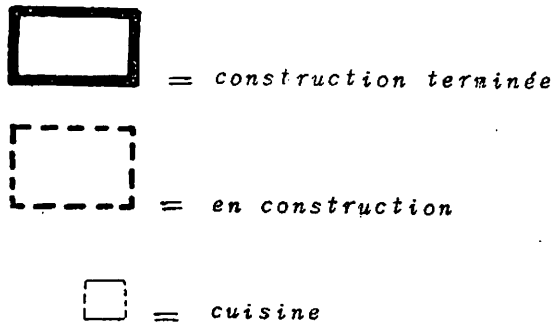
AVENUE SERGENT MALAMINE

AVENUE DES ECOLES



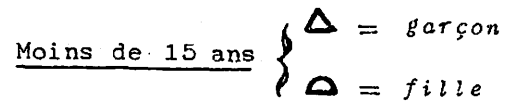
91 93 95 97 99 101

RUE DE KINKALA

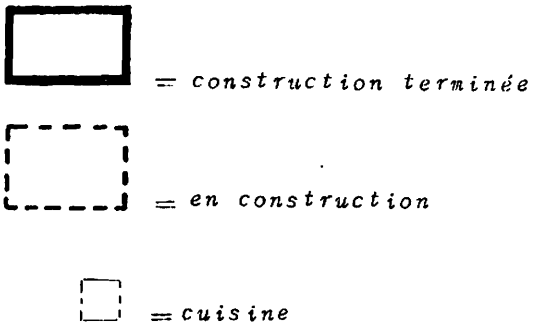
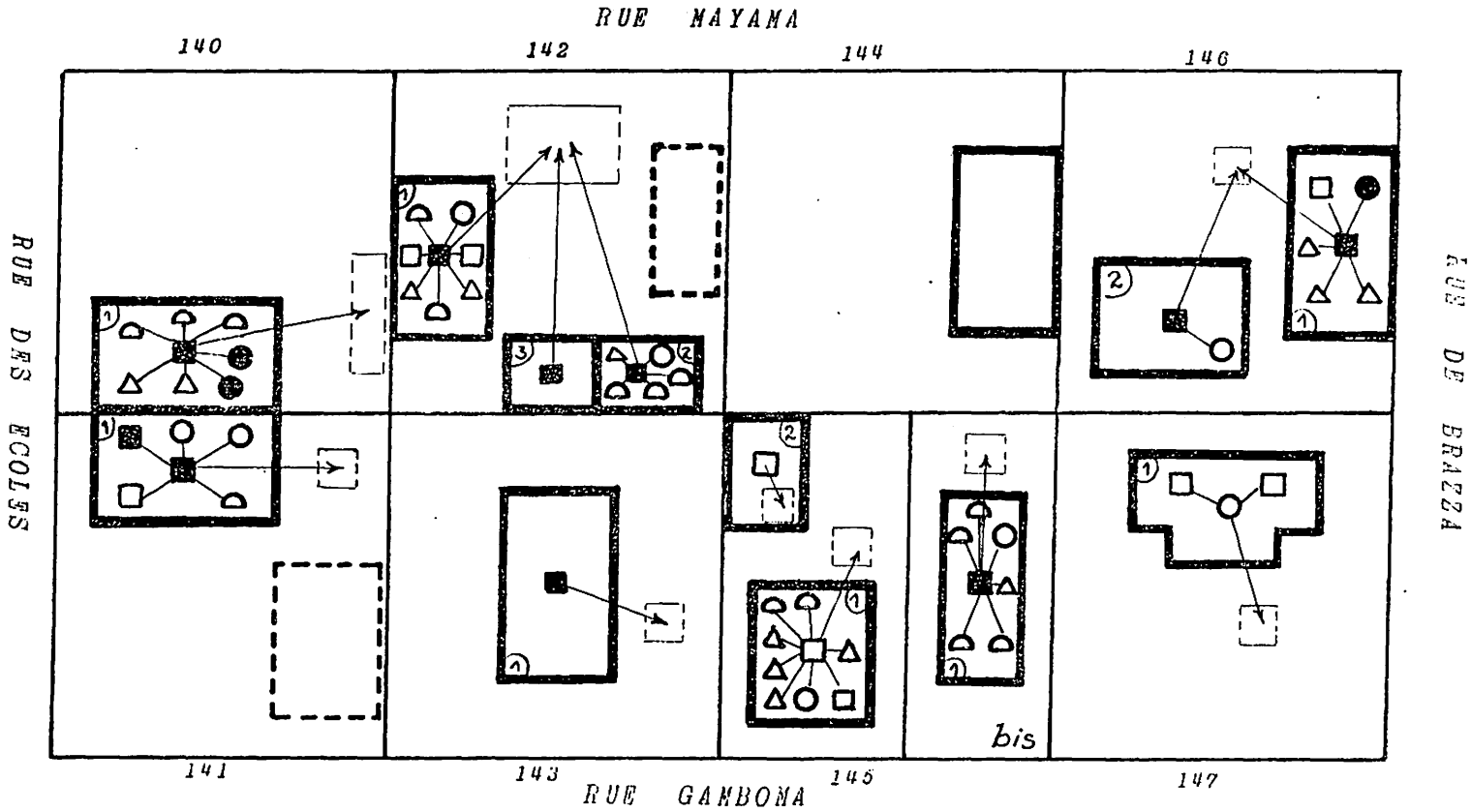


Contribuant au revenu
de la famille

Ne contribuant pas au
revenu de la famille



— ILOT 174 —



Contribuant au revenu de la famille

■ = HOMME

● = FEMME

Moins de 15 ans

Ne contribuant pas au revenu de la famille

□ = HOMME

○ = FEMME

△ = garçon

◐ = fille

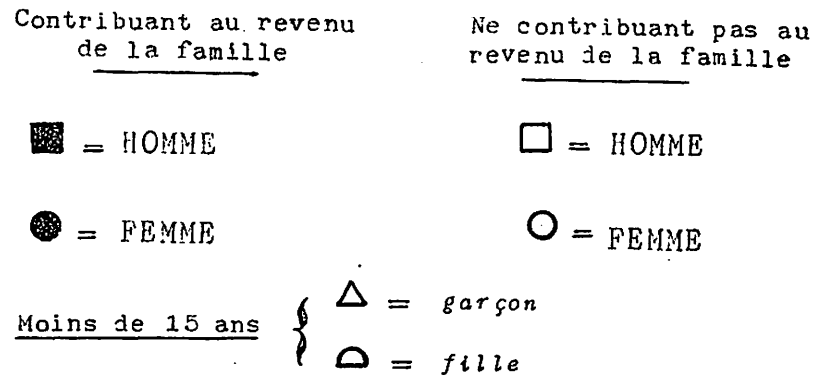
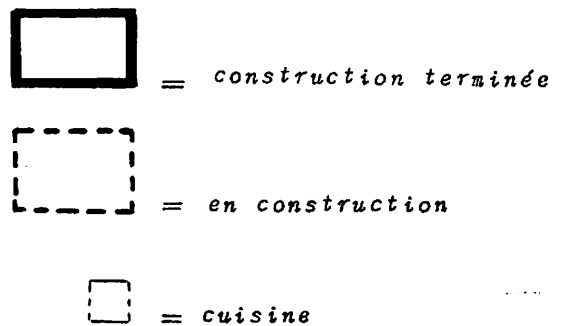
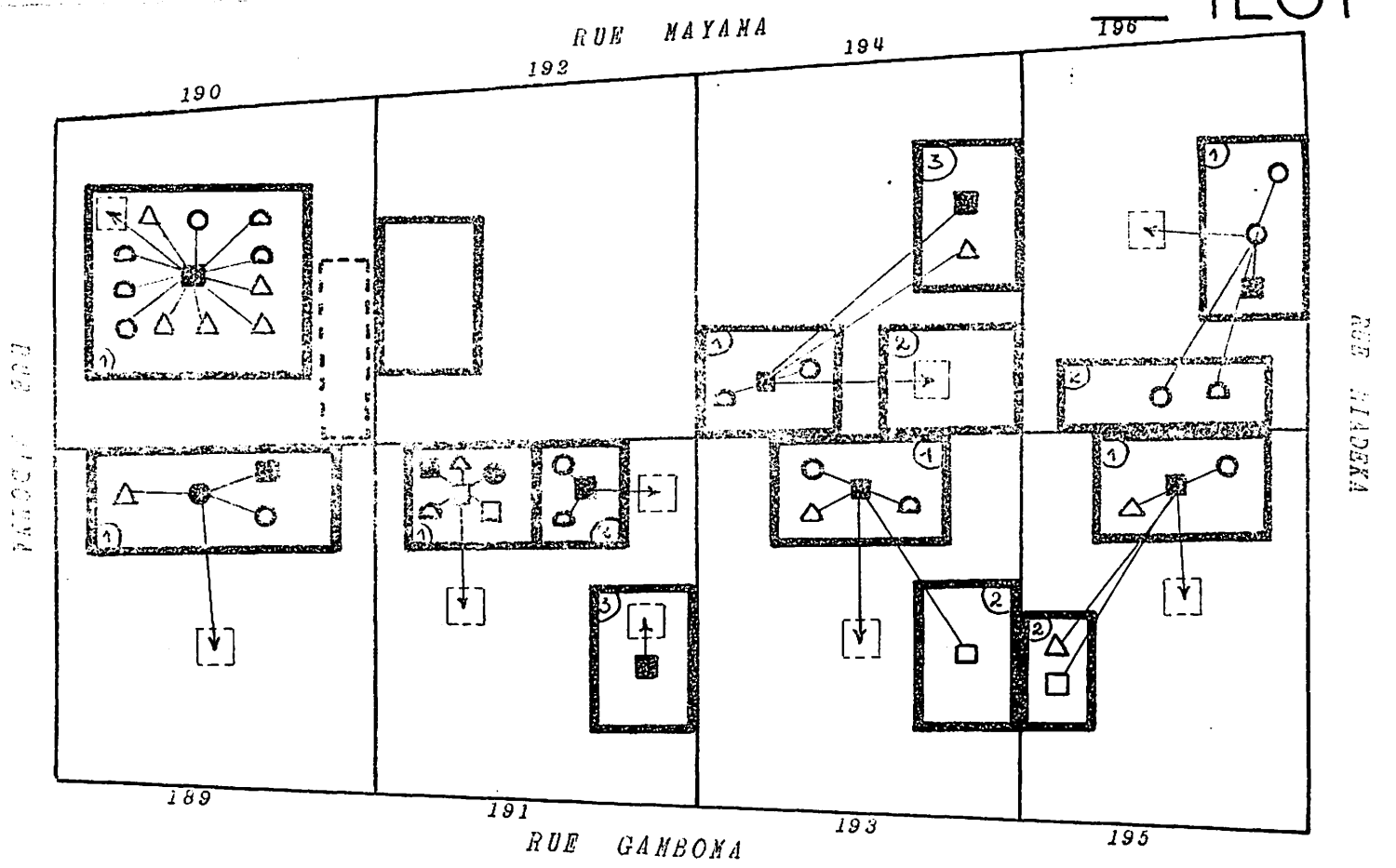


TABLEAU I : - Résultats par îlots

	ILOT	ILOT	ILOT	ILOT	ILOT	ENSEMBLE
	84	86	121	174	182	
Race dominante	-	BACONGO- BALALI	BABEMBE	BACONGO BALALI	BAKOU- KOUYA	
Population totale (Nombre d'habitants).....	44	46	47	58	46	241
% par rapport à l'ensemble:						
des BACONGO-BALALI	43%	91%	15%	64%	33%	50%
BATEKE-BAKOUKOUYA.....	50%	///	///	///	67%	28%
Nombre de ménages budgétaires:	11	9	10	12	9	51
Nbre de ménages alimentaires	11	9	10	9	9	48
Enfants de moins de 15 ans..	19	19	31	28	20	107
Personnes de 15 ans et plus.	25	27	26	30	26	134
Personnes actives (1)	8	13	10	15	11	57
Vendeuses au tas	3	4	1	3	2	13
Retraités	-	-	-	-	-	-
Chômeurs(2) et oisifs(hommes):	8	2	6	5	3	24
Femmes sans profession.....	6	8	9	7	10	40
Nombre de concessions	12	11	12	9	9	53
Nombre de cases habitées....	12	10	11	11	12	57

(1) Non compris les vendeuses au tas, les retraités et les chômeurs; y compris les apprentis.

(2) Personnes ayant une profession, se trouvant momentanément sans emploi, malgré leur désir de travailler.

TABLEAU II - Population par groupes d'âges et situation de famille

GROUPES D'AGES	SEXE MASCULIN					SEXE FEMININ					ENSEMBLE				
	Cél	M. civ	M. cout	V. D	To-tal	Cél	M. civ	M. cout	V. D	To-tal	Cél	M. civ	M. cout	V. D	To-tal
0 à 1 an	3	-	-	-	3	4	-	-	-	4	7	-	-	-	7
1 - 4 ans	20	-	-	-	20	15	-	-	-	15	35	-	-	-	35
5 - 9 ans	19	-	-	-	19	21	-	-	-	21	40	-	-	-	40
10 - 14 ans ...	15	-	-	-	15	10	-	-	-	10	25	-	-	-	25
15 - 19 ans ...	16	-	-	-	16	3	1	9	-	13	19	1	9	-	29
20 - 29 ans....	14	6	9	-	30	-	12	14	-	26	14	18	23	-	56
30 - 39 ans ...	2	7	14	-	24	1	4	5	1	12	3	11	19	1	36
40 - 49 ans ...	3	4	1	-	8	-	-	-	2	3	3	4	1	2	11
50 - 59 ans ...	1	1	-	-	2	-	-	-	-	-	1	1	-	-	2
60 ans et + ...	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL	93	18	24	-	137	54	17	28	3	104	147	35	52	3	241

TABLEAU III - Population de 15 ans et plus par professions et groupes d'âges.

PROFESSIONS	15-19			20-29			30-39			40-49			50-59			TOTAL		
	M	F	T	M	F	T	M	F	T	M	F	T	M	F	T	M	F	T
A) EMPLOYÉS DANS																		
L'ADMINISTRATION.																		
Aide-magas...	1	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1
Maçons	-	-	-	1	-	1	2	-	2	-	-	-	-	-	-	3	-	3
Manœuvres...	-	-	-	1	-	1	-	-	-	1	-	1	-	-	-	2	-	2
Employés Bur.	-	-	-	3	-	3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3	-	3
Infirmiers...	-	-	-	1	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1
Téléphonistes	-	-	-	1	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1
Radio	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	-	-	-	-	1	-	1
Menuisiers...	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	-	-	-	-	1	-	1
Militaires...	-	-	-	1	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1
Capitas	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	-	1	-	1
Mécaniciens..	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	-	1	-	1
B) EMPLOYÉS DANS LE SECTEUR PRIVE OU INDEPEND.																		
Peintres	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	-	-	-	-	1	-	1
Boys	-	-	-	1	-	1	2	-	2	-	-	-	-	-	-	3	-	3
Chasseurs....	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	-	-	-	-	1	-	1
Pêcheurs.....	-	-	-	2	-	2	2	-	2	-	-	-	-	-	-	4	-	4
Tailleurs ...	1	-	1	2	-	2	2	-	2	-	-	-	-	-	-	5	-	5
App.monuisiers	3	-	3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3	-	3
Chauffeurs...	-	-	-	1	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1
App.tailleurs	2	-	2	1	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3	-	3
Commerçants..	-	-	-	-	-	-	2	-	2	-	-	-	-	-	-	2	-	2
Manœuvres ..	-	-	-	-	-	-	3	-	3	-	-	-	-	-	-	3	-	3
Comptables...	-	-	-	1	-	1	-	-	-	1	-	1	-	-	-	2	-	2
Mécaniciens..	-	-	-	1	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1
Plantons	-	-	-	1	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1
Menuisiers...	-	-	-	2	-	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-	2
Maçons	-	-	-	2	-	2	1	-	1	1	-	1	-	-	-	4	-	4
Jardiniers ..	-	-	-	-	1	1	-	-	-	1	-	1	-	-	-	1	1	2
App.maçons ..	1	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1
Employés de B.	-	-	-	1	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1
Sculpteurs...	-	-	-	-	-	-	1	-	1	-	-	-	-	-	-	1	-	1
C) AUTRES																		
Vendeuses au ta	-	4	4	-	4	4	-	4	4	-	1	1	-	-	-	-	13	13
Chômeurs et oisifs.....	8	-	8	7	-	7	5	-	5	2	-	2	2	-	2	24	-	24
Femmes sans profession....	-	9	9	-	21	21	-	8	8	-	2	2	-	-	-	-	40	40
ENSEMBLE.....	16	13	29	30	26	56	24	12	36	8	3	11	2	-	2	80	54	134

TABLEAU IV - Population de 5 ans et plus par groupes d'âge et niveau d'instruction.

: GROUPES : : D'AGES :	: ILLE- : : TRES :			: DEBU- : : TANTS :			: C.PREPA- : : RATOIRE :			: C.ELEMEN : : TAIRE :			: COURS : : MOYEN :			: C.E.P. : : 5° - 6° :			: TOTAL :					
	: M :	: F :	: T :	: M :	: F :	: T :	: M :	: F :	: T :	: M :	: F :	: T :	: M :	: F :	: T :	: M :	: F :	: T :						
: 5-9ans :	8 :	5 :	13 :	4 :	8 :	12 :	4 :	7 :	11 :	3 :	1 :	4 :	- :	- :	- :	- :	- :	- :	- :	19 :	21 :	40 :		
: 10-14 :	1 :	4 :	5 :	1 :	- :	1 :	- :	2 :	2 :	6 :	3 :	9 :	7 :	1 :	8 :	- :	- :	- :	- :	- :	15 :	10 :	25 :	
: 15-19 :	2 :	9 :	11 :	1 :	2 :	3 :	1 :	- :	1 :	9 :	2 :	11 :	2 :	- :	2 :	- :	- :	- :	1 :	- :	1 :	16 :	13 :	29 :
: 20-29 :	8 :	22 :	30 :	3 :	2 :	5 :	2 :	- :	2 :	2 :	1 :	3 :	10 :	1 :	11 :	4 :	- :	4 :	1 :	- :	1 :	30 :	26 :	56 :
: 30-39 :	16 :	12 :	28 :	4 :	- :	4 :	2 :	- :	2 :	2 :	- :	2 :	- :	- :	- :	- :	- :	- :	- :	- :	24 :	12 :	36 :	
: 40-49 :	5 :	3 :	8 :	- :	- :	- :	- :	- :	- :	1 :	- :	1 :	1 :	- :	1 :	- :	- :	- :	1 :	- :	1 :	8 :	3 :	11 :
: 50-59 :	2 :	- :	2 :	- :	- :	- :	- :	- :	- :	- :	- :	- :	- :	- :	- :	- :	- :	- :	- :	- :	2 :	- :	2 :	
: 60 et + :	- :	- :	- :	- :	- :	- :	- :	- :	- :	- :	- :	- :	- :	- :	- :	- :	- :	- :	- :	- :	- :	- :	- :	
: Non : déclaré :	- :	- :	- :	- :	- :	- :	- :	- :	- :	- :	- :	- :	- :	- :	- :	- :	- :	- :	- :	- :	- :	- :	- :	
: ENSEMB. :	42 :	55 :	97 :	13 :	12 :	25 :	9 :	9 :	18 :	23 :	7 :	30 :	20 :	2 :	22 :	4 :	- :	4 :	3 :	- :	3 :	114 :	85 :	199 :

TABLEAU V - Répartition des ménages selon la taille et la catégorie socio-professionnelle du chef de ménage.

Catégorie socio-professionnelle actuelle du chef de ménage	Taille du ménage										Nombre de :	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	12	ménages	personnes
Employés du secteur public	-	1	-	1	3	-	1	1	-	-	7	36
Ouvriers du secteur public	1	-	-	-	1	4	-	-	-	-	6	30
Manœuvres du secteur public.....	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1
Employés du secteur privé	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	1	2
Ouvriers du secteur privé	-	-	-	1	1	-	-	-	-	-	2	9
Manœuvres du secteur privé	-	1	-	-	1	1	-	-	-	-	3	13
Boys ou Cuisiniers..	-	-	-	1	-	-	1	-	-	-	2	11
Artisans ou commerçants	3	2	3	2	1	1	-	2	1	1	16	72
Retraités	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Chômeurs	1	1	1	2	1	1	-	1	1	1	10	54
Sans profession.....	-	-	1	-	2	-	-	-	-	-	3	13
TOTAL	6	6	5	7	10	7	2	4	2	2	51	241